



Projet pédagogique 2019/2020
De l'accueil « jeunes » de la MJC
(Collégiens et lycéens : pré-ados 11-13 ans et ados 14-17 ans)

Contexte :

Les locaux :

MJC de La Buisse
378 rue des écoles,
38500 La Buisse
Tel : 04 76 06 10 40
Portable : 07 81 52 41 24

Agréments :

Accueil déclaré et agréé Jeunesse et Sports : 038ORG0222
Agrément CAF

Périodes d'ouverture :

L'accueil jeunes de la MJC est ouvert :

Tous les vendredis (hors vacances) :

- pour les pré-ados (11-13 ans) de 17h à 18h30,
- pour les ados 14-15 ans de 18h30 à 20h00
- pour les lycéens 15-17 ans de 20h à 21h.

Les mercredis après-midi sur rdv entre de 13h30 et 18h :

- pour rencontrer leur animateur pour un temps de parole individuel (confiance et conseils de l'adulte.
- pour travailler sur les projets (préparations des séjours, fête du village etc...).

Pendant les vacances scolaires :

Nous pouvons proposer des sorties communes avec les autres MJC de l'Union Locale du Pays Voironnais et des sorties mises en place par les différents groupes d'ados et préados.

Tous les mardis (hors vacances)

Un accueil a lieu au Collège de Coublevie de 12h à 14h.

L'Equipe pédagogique :

PAGLIARA Alexia :

Directrice et animatrice de l'accueil jeunes : 11-17 ans : Titulaire du BP JEPS LTP (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Loisirs tout public)

MARMEY Théau :

Directeur adjoint et animateur de l'accueil de loisirs 11-17 ans : Titulaire du BP JEPS APT (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, Activités Physiques pour Tous)

L'équipe est renforcée par des animateurs vacataires si besoin.

Les partenaires :

- La mairie de La Buisse prête ses locaux, prend en charge les frais de fonctionnement (électricité, eau, entretien, nettoyage...), met à disposition le poste de directrice de la MJC et

donne une subvention afin de soutenir les différentes actions de la MJC envers les enfants et les jeunes. Une convention d'objectifs est signée entre la mairie et la MJC.

- La Caisse d'Allocations Familiales finance une partie des charges de l'accueil de loisirs par le biais des prestations de service.
- La DDCS finance par le FONJEP une partie du poste d'animateur permanent afin de favoriser les projets envers l'enfance et la jeunesse et pérenniser les actions.
- Les différentes associations de La Buisse (la bibliothèque, les parents d'élèves, les écoles...) pour des projets ponctuels : carnaval, animations communes... ce qui permet de créer du lien entre tous les acteurs de la commune.

Ambiance :

Aujourd'hui, une quarantaine de jeunes sont inscrits à l'accueil jeune de la MJC. Ils viennent trouver un lieu pour se retrouver entre copains et échanger avec leurs animateurs.

Lors de ces temps les jeunes peuvent se rencontrer, se dépenser, jouer, échanger, profiter d'un moment consacré à leurs envies et à leurs projets.

Rappel des principaux objectifs du projet éducatif de la MJC :

> Développer le vivre ensemble

- > Actions jeunesse de la MJC
- > Activités annuelles
- > Actions collaboratives et partenariales pour la jeunesse

> développer la vie et l'engagement associatif

- > Favoriser le pouvoir d'agir des adhérents et leur implication
- > Valoriser le sens du collectif et les notions de partage
- > Exprimer les compétences et les ressources des adhérents

Objectifs de l'accueil « jeunes » :

Fédérer un groupe de jeunes

Permettre à des groupes de copains de se rassembler, de faire de nouvelles connaissances lors des différentes animations. Découvrir de nouvelles activités sportives et culturelles, changer ses habitudes, se faire plaisir entre copains. Les animateurs sont à l'écoute des envies des jeunes, ils co-construisent le programme en concertation avec les jeunes.



La rencontre des jeunes avec les autres

L'accueil ados est ouvert à tous les jeunes (milieux socio différents, filles / garçons...). La MJC fait partie de l'Union Locale des MJC du Pays Voironnais, elle permet la rencontre entre jeunes des communes voisines, de créer des groupes de jeunes autour de centres d'intérêt commun (escalade, ski, skates...) ainsi que la mise en place de sorties, de stages mutualisé avec



les MJC de l'union Local des MJC du pays Voironnais. Chaque année, un séjour est organisé autour d'une thématique culturelle pendant les vacances d'avril, les jeunes de Rives, Tullins, Voreppe et La Buisse se rencontrent pour travailler sur un sujet d'actualité défini par l'ensemble des jeunes (ex : liberté, égalité, fraternité, sur 3 années).

Ce séjour est valorisé par une diffusion de film, un spectacle, livre etc...

Des soirées débats sont également mises en place pour que chaque adolescent se fasse son propre avis sur des sujets qui les préoccupent.

Favoriser l'autonomie du jeune

L'adolescence est la dernière étape avant l'âge adulte, il est important que les ados commencent à être acteurs de leurs projets. Amener chacun à prendre des initiatives et à faire des choix pour soi ou pour le groupe.

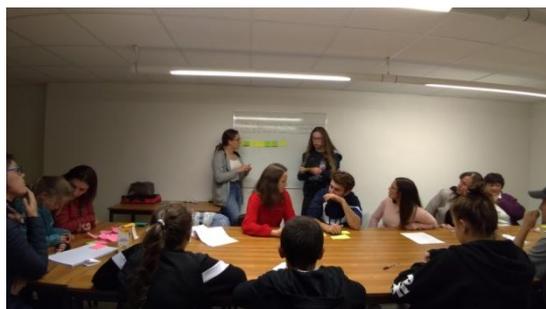
La MJC permet aux jeunes de se retrouver mais également de grandir, c'est pourquoi nous essayons au maximum de responsabiliser les jeunes. Nous nous déplaçons majoritairement en transport en commun, pour que le groupe apprenne à se déplacer seul. Les animateurs passent les informations aux parents mais également aux jeunes (sortie, réunions, repas partagés etc...). Ils utilisent les réseaux sociaux pour que les jeunes aient les informations par eux-mêmes. Depuis que nous utilisons ce moyen de communication, ce ne sont plus les parents qui sont derrière les jeunes mais souvent le contraire !

Les jeunes choisissent leur destination de séjour, construisent ensemble le programme de la semaine, apprennent à faire des compromis et font des recherches pour trouver le lieu d'hébergement, les activités sur place et les menus. Le but de cette démarche est que les jeunes sachent construire un séjour sans l'aide des adultes, pour qu'à l'avenir ils puissent partir en toute autonomie.

Pour baisser le coût du séjour, ils définissent ensemble des moyens d'autofinancements (tombola, vente de brioches, buvette etc...), ils sont actifs sur leur commune en étant présents sur des événements (fête du village, festival art urbain, journée bien être)... un premier pas vers la citoyenneté.

Impliquer les jeunes dans la réflexion du secteur jeune lors d'une commission jeunesse

En octobre 2019, les jeunes ont pris la parole lors de la 1^{ère} commission jeunesse. Des jeunes (2 pré-ados, 2 jeunes 4^{ème}, 2 ados, 2 lycéens référents de leur groupe), des élus communaux, des parents et des professionnelles ont échangé sur leurs attentes concernant l'accueil jeunes. Ce temps a permis de croiser les regards. Différents sujets ont été abordés : l'organisation de l'accueil jeunes, les projets, les aménagements, le lien social, la sécurité, la formation, l'information et la citoyenneté.



Les modifications apportées par la commission :

- **Des fiches projets** vont être mises en place pour les sorties pour les vacances scolaires. Les jeunes indiqueront leur souhait par petits groupes (minimum de 8 jeunes) ainsi que leur disponibilité (date et heure). Les jeunes s'engageront à venir préparer leur projet, les mercredis après-midi à la MJC (réservation/ transport/ financement etc...).
- La mise en place d'un **temps de parole et d'écoute individuel** avec un animateur (Confiance et conseils de l'adulte), les mercredis après midi sur rendez-vous uniquement.
- Créer un **événement sur la commune organisé par les jeunes** (une soirée jeux exceptionnelle par exemple ou pour la fête du village).

Découvrir de nouvelles activités culturelles et sportives

Des sorties :

Cette année nous proposons des sorties lors de vacances scolaires et certains vendredis soirs à la place de l'accueil à la MJC. Elles permettent de découvrir des activités inhabituelles et de se retrouver pour un moment convivial.

Proposées par les jeunes et par les animateurs. Quelques exemples : cinéma, patinoire, laser game, ski, accrobranche, escape game...

En cas de sortie coutreuse, la MJC peut demander une participation supplémentaire aux jeunes (tarif, page 8). Les sorties ont un nombre de places limitées et demandent un nombre minimum de participants. Les jeunes doivent s'inscrire minimum une semaine auparavant.



Des stages :

Durant les vacances la MJC peut proposer des stages spécialement pour les ados (pump track, hip hop, danse, graff, ski...) et répondre aux attentes des ados.



Des intervenants :

Nous faisons appel à des intervenants pour donner une plus value à une activité, par exemple (le bubble foot).

Etre à l'écoute des jeunes

Les animateurs sont présents sur tous les temps d'accueil, ils sont là pour animer des temps d'animations et faire en sorte que les jeunes se sentent bien. Ils prennent en compte leur parole sur des temps formels et informels.

Les jeunes se posent énormément de questions sur la vie en général et surtout sur des sujets d'actualité (ex : gilet jaune, manifestation de lycéen). Ils sont d'ailleurs souvent mal informés (par le biais d'internet, réseaux sociaux...). Les animateurs sont attentifs aux besoins des jeunes. Pour ouvrir le dialogue et échanger avec les jeunes, des temps de débats sont mis en place sur des soirées débat/repas ou sur des projections de reportage ou de films qui sont de bons outils pour ouvrir le dialogue auprès des jeunes.

Cela permet aux jeunes de forger leur propre opinion mais également de connaître les différents avis sur des sujets qui les préoccupent.

La MJC met également en place des actions de prévention (le harcèlement, l'utilisation des écrans etc...), l'association fait partie de l'action de prévention du Pays Voironnais « Balance ton écran », les animateurs sont formés tout au long de l'année pour déceler les addictions et comment ouvrir le dialogue avec les jeunes et les parents.

Impliquer les jeunes dans un projet collectif et faire en sorte qu'ils aillent au bout de leurs engagements



Les jeunes participent au financement de leur séjour, recherche d'actions à mener, et mise en œuvre tout au long de l'année (tombola, vente de brioche, buvette etc...).

Ils doivent s'impliquer pour la préparation du séjour, être présents à au moins 2 réunions de préparation, donner son avis, être à l'écoute des autres. Les jeunes s'investissent pour le groupe. Par leurs actions d'autofinancement, mais aussi par leur investissement dans l'organisation, les jeunes donnent de leur énergie pour le « collectif ».

Les jeunes s'engagent à être actifs dans la préparation de leur séjour en signant un « contrat moral » : participation aux réunions, à la préparation, être présents à la fête du village ou événements qui impliquent les jeunes.

Nous espérons leur donner le goût d'agir pour la collectivité et que, plus tard, ils s'investiront dans le milieu associatif ou pour leur commune.

Nous essayons au mieux de donner un sens à nos actions, de rendre ces moments conviviaux en passant des moments privilégiés avec le groupe.

Permettre aux jeunes de sortir de leur quotidien et découvrir d'autres pratiques, d'autres horizons.

Plusieurs séjours sont organisés tout au long de l'année, des séjours « clé en main » et des séjours en parties autofinancés et organisés par les jeunes.

- Un séjour du 17 au 21 février 2019 : pour les jeunes de 11-13 ans qui ont choisis de partir à Londres
- Un séjour du 15 au 19 avril pour les jeunes de 11 à 17 ans (collégiens et lycéens) sera organisé avec l'Union Locale des MJC du Pays Voironnais de Rives, Tullins et Voreppe.
- Pont du mois de mai du 30 au 2 juin, des lycéens ont choisi de partir au lac de Monteynard, un séjour rando et nature.
- Un séjour du 8 au 12 juillet, pour les 14 à 15 ans pour un Raid Ados qui regroupe plus de 100 jeunes de toute la région. Une semaine sportive que les jeunes apprécient fortement.
- Un séjour du 15 au 19 juillet, organisé par les jeunes de 14 à 17 ans, ils ont choisi de vivre des sensations fortes en partant à Europapark.

Ces séjours permettent de vivre en collectivité, de faire des choix pour le groupe et pour soi. La difficulté est de trouver sa place dans le groupe, le fait de travailler par petits groupes permet d'échanger avec les autres, d'apprendre à écouter les copains et surtout de commencer à fédérer un groupe soudé.



Les temps de vie quotidienne font partie intégrante des séjours, les jeunes vivent ensemble sur toute la semaine, des temps de « régulation » permettent de tempérer les querelles entre copains et permettent de prendre en compte les ressentis des jeunes pour rectifier le programme de la semaine si besoin (horaire de couché, programme trop lourd, fatigue du groupe etc...).

Les animateurs mettront en place des jeux d'ambiance et de cohésion pour fédérer le groupe, faire en sorte que les vacances des jeunes restent un bon moment.

Selon les groupes et surtout les tranches d'âges, les animateurs mettront un tableau des tâches de la vie quotidienne (installation des tables, faire à manger, faire la vaisselle etc..). Ce planning de répartition sera mis en place à l'avance pour que chaque jeune participe à la vie du groupe.

- Les jeunes décident ensemble les règles de vie du séjour, ils participent à la rédaction du projet pédagogique sur la partie « vie collective »

- Des quartiers libres sont proposés aux jeunes dans un secteur délimité par les animateurs. Cependant les jeunes ne pourront pas partir seul dans la ville, ils devront être accompagnés par des copains pour une question de sécurité. Les animateurs se trouveront sur un point de ralliement et les jeunes devront venir les voir tous les 30 min.

- Ils apprennent à gérer un budget : gestion des activités avec un budget à ne pas dépasser (recherche de tarif, faire des choix, réservation). Lors du séjour, ils seront autonomes pour gérer leur argent de poche, une somme sera décidée par les animateurs et en accord avec les jeunes (budget max) avant le départ.

Faire le lien avec les jeunes au collège

Depuis novembre 2018, nous avons mis en place ces **animations au collège** afin de ne pas rompre le lien avec les jeunes. Les animateurs de la MJC se déplacent au collège, pour animer des temps lors de la pause méridienne **tous les mardis entre 12h et 14h** au collège Plan Menu de Coublevie.

Ce temps permet aux animateurs de rester en contact avec les jeunes pendant la semaine, de déceler d'éventuels problèmes (harcèlement, échec scolaire etc...).

De plus, les animateurs ont la possibilité de rencontrer la CPE du collège, les surveillants ainsi que les professeurs. Ils peuvent échanger sur les changements de comportement des jeunes. Il est important de travailler en équipe pluridisciplinaire, si nous décelons un mal être chez un jeune.



Permettre aux jeunes de se former

La MJC favorise la formation des jeunes en leur permettant de faire leur stage de découverte de 3^{ème} ou de BAFA. Nous demandons aux jeunes de fournir une lettre de motivation pour leur « candidature ». C'est une première démarche pour la découverte du monde du travail.

La MJC offre également la possibilité aux jeunes décrocheurs ou en année sabbatique de pouvoir s'engager sur une mission de service civique d'une dizaine de mois.

L'accueil jeune :

> Programme :

Tous nos programmes ados sont construits et réfléchis en fonction des envies des jeunes, en fonction de nos moyens.

Souvent nous retrouvons au programme, des soirées jeux (en tout genre, ambiance, cohésion...), des repas partagés. Le manque de salle ados ne permet pas de rester à la MJC durant les vacances scolaires et les mercredis, nous essayons donc de sortir au maximum de la MJC pour planifier un temps pour les jeunes.

> Inscription et communication envers les familles

Toutes nos informations sont sur notre site internet. Nous communiquons également sur le journal de la commune.

Les programmes sont envoyés aux familles par mail pour réduire l'impact écologique et diffusés sur le site internet de la MJC (www.mjc-labuisse.com).

Pour plus de renseignement, les animateurs sont joignables par téléphone au 04 76 06 10 40 et sur le portable 07 81 52 41 24.

> Tarifs

En fonction du quotient familial des familles.

Au forfait annuel ou trimestriel pour les accueils périscolaires (Mardis, mercredis et vendredis)

Pour les sorties (les samedis ou pendant les vacances) : tarif au QF

Inscription à la demi-journée ou à la journée selon le programme.

Tarifs spécifiques pour les séjours.



TARIFS 2019/2020 :

Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2019 jusqu'au 31 août 2020

Dernière maj : 26/01/2019

		QF Familles Extérieures à La Buisse					QF <1801€	QF >1800€
		Quotients Familiaux Familles Buisardes					1500 < QF < 1801	QF >1800€
		QF<461	460<QF<621	620<QF<916	915<QF<1221	1220<QF<1501		
ACCUEIL ADOS & Pré ADOS	VACANCES & SAMEDI : SORTIE ½ JOURNEE avec aides ccas	3,50 €	4,50 €	5,50 €	7,50 €	8,00 €	8,50 €	9,00 €
	VACANCES & SAMEDI : SORTIE ½ JOURNEE avec REPAS et aides ccas	5,50 €	8,00 €	9,50 €	11,50 €	12,50 €	13,00 €	14,00 €
	VACANCES & SAMEDI : SORTIE JOURNEE ADOS SANS REPAS, avec	4,50 €	6,50 €	8,50 €	10,50 €	12,50 €	14,00 €	15,00 €
	VACANCES & SAMEDI : SORTIE JOURNEE ADOS tout compris (repas,	6,50 €	10,00 €	12,50 €	14,50 €	17,00 €	18,50 €	20,00 €
	FORFAIT PERISCOLAIRE ANNUEL (vendredis,mercredis et mardis)	11 €/an	21 €/an	31 €/an	42 €/an	53 €/an	64 €/an	75 €/an
	FORFAIT PERISCOLAIRE TRIMESTRIEL	5 €/trimestre	10 €/trimestre	15 €/trimestre	21 €/trimestre	26 €/trimestre	32 €/trimestre	35 €/trimestre

> Transports

Les trajets pour se rendre dans des lieux ou villes en dehors de La Buisse sont généralement pris en transport en commun. Cependant pour une question d'horaires, nous pouvons être amenés à nous déplacer en minibus. Les animateurs conduisant ces véhicules ont au moins trois années de permis et ont une bonne expérience de la conduite des véhicules 9 places.

Les animateurs peuvent également faire appel aux parents pour faire du covoiturage, si nécessaire (départ et retour : sorties ou séjours)

> Repas

Généralement, les jeunes apportent leur pique-nique pour que le groupe puisse manger ensemble et passer un moment convivial avant de partir en sortie ou de commencer une activité. De temps en temps, les animateurs proposent des repas partagés, chacun apporte quelque chose à manger pendant l'accueil jeune.

Lors des séjours en gestion libre, les jeunes participent à la confection des repas. Ils font les courses avec les animateurs. Ils coupent, préparent les aliments et apprennent à faire des repas simples et équilibrés pendant la semaine. Cela permet aux jeunes de participer à la vie du groupe.

> Politique quant aux conduites à risques

En accord avec la loi, la consommation de drogue et d'alcool, mais aussi l'achat de tabac par les mineurs est interdit.

> Objets personnels

Tout objet personnel de valeur est sous la responsabilité du jeune en cas de perte ou de dommage. Nous incitons vivement les jeunes à ne pas les emporter.

Evaluation :

Un bilan du projet pédagogique sera rédigé à la fin de l'année pour évaluer les objectifs attendus.

Bilan avec les jeunes

Le projet pédagogique sera évalué par les jeunes : temps de bilans en fin de séjour ou en fin de journée pour recueillir leurs ressentis, échange sur les moments appréciés ou pas...

Les temps de régulation, chaque soir pendant les séjours, permettent de rectifier le programme ou les activités, si l'ensemble du groupe souhaite le modifier.

Pour valoriser les actions jeunes, les animateurs demanderont aux jeunes de créer un montage ou une expo photo pour la fin de leur séjour ou leur projet.

Bilan en équipe :

Pendant les séjours, les animateurs se réunissent chaque soir après le couché des jeunes pour faire le point sur le groupe, les animations, les prestataires et l'organisation de la journée suivante.

Un bilan après chaque période de vacances est organisé pour faire le point sur les animations qui ont fonctionné et celles à ne pas reprogrammer.

Cela permet aux animateurs de garder une trace écrite des projets et de continuer à préparer des animations de qualité et qui plaisent aux ados.

Restitution :

Après chaque séjour, les animateurs proposent aux jeunes intéressés de faire une rétrospective de la semaine, sous forme de montage photos ou vidéos. Cela permet de garder une trace du séjour et de pouvoir valoriser les jeunes auprès des élus et des familles.